

## ÉLECTION DE LA DÉLEGATION DU DISTRICT DE LA MAYENNE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AOUT 2024**

## **DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

À remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 30 Juillet 2024 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)
NOM :
Prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Adresse électronique :
Numéro de licencié :(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)
<ul> <li>Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de Football de la Mayenne pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football des Pays de la Loire.</li> </ul>
■ Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
<ul> <li>D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,</li> <li>D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,</li> </ul>
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances départementales.
Fait à
Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2.1 des Statuts du

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.